

## Déclaration FSU au CHSCT-A du 6 novembre 2020

## Madame la présidente du CHSCT A,

Le premier ministre a annoncé jeudi dernier en conférence de presse la mise en place d'un confinement en raison de la circulation très active du virus. Parallèlement un nouveau protocole sanitaire a été publié sur le site du ministère de l'Éducation nationale avec application le lundi 9 novembre. Nous constatons que l'allégement des effectifs pourtant prévu dans la phase 1 du plan de continuité mis en ligne en juillet n'a pas été impulsé nationalement alors même que les chiffres de l'épidémie étaient alarmants et continuent de l'être. Il n'est appliqué qu'au cas par cas, et pas à tous les niveaux.

Le principe d'un accueil de tous les élèves à tous les niveaux sur l'ensemble du temps scolaire rend inapplicable la majeure partie des dispositions du protocole dit "renforcé".

- Dans le 1er degré, le port du masque devient obligatoire à partir du CP, cela constitue une protection supplémentaire. Cependant, certaines écoles doivent faire face à des réticences voire des pressions de parents qui refusent que leur enfant porte le masque à l'école. Les équipes auront besoin de clarté et de soutien à ce sujet pour régler rapidement ces situations.

De même le port du masque ne saurait suffire, la distanciation et le non brassage sont nécessaires pour freiner la propagation du virus. Dans ce cadre, la répartition des élèves d'une classe dans les autres classes lors d'une absence de professeur non remplacée est inacceptable.

- -Dans le second degré :
- •Les arrivées et départs des établissements du second degré ne peuvent pas être étalés dans le temps.
- •Dans certains établissements, la mise en œuvre de la sédentarisation systématique sans prise en compte des salles spécialisées s'accompagnent de la suppression des demi-groupes ce qui est un non sens sanitaire.
- •La réforme du lycée a fait exploser le groupe classe sur la majorité de l'horaire des spécialités. Les brassages d'élèves sont devenus la norme comme ils le sont en collège. Nous avons vu tout au long de la semaine des photos des couloirs bondés et de nombreux établissements se sont mobilisés faute d'être entendus sur leurs revendications de protection y compris en collège.
- •Mis à part l'EPS qui dispose d'un document complémentaire, le protocole ne mentionne aucune nouvelle disposition pour certains enseignements comme l'éducation musicale et chant choral. Les enseignants sont invités à s'adapter sans plus de soutien hiérarchique.
- •Le non- brassage des groupes en récréation est quasiment impossible à mettre en œuvre. La pause en classe nie les problématiques de surveillance et de sous-effectifs en vie scolaire et accroîtra la fatigue des personnels.
- •Les demi-pensions fonctionnent ordinairement à flux tendus. La limitation des brassages est recommandée mais sur les temps traditionnellement impartis, comment mettre en œuvre la distanciation physique des « 1 mètres » et le nettoyage en fin de service ?

Les représentants FSU en CHSCT vous ont alerté dès le 16 mars sur les problématiques récurrentes en terme de manque de personnels, matériel de protection individuel des personnels, sur le nettoyage et la désinfection des locaux, sur les difficultés relatives aux demi-pension, à l'EPS, aux internats, aux plateaux techniques enfin et surtout sur les risques psycho-sociaux et l'épuisement de la totalité des personnels de l'éducation nationale.

Le protocole sanitaire ne repose que sur des recommandations qui ne tiennent pas compte des réalités d'exercice des métiers de l'Éducation nationale, de l'état de délabrement du bâti scolaire, en particulier des huisseries, de la surcharge des effectifs classe et du sous-effectif chronique dont souffre l'ensemble des professions de l'Éducation nationale.

Ainsi les représentants FSU du CHSCT académique considèrent que l'employeur déroge à ses obligations de protection de la santé et de la sécurité des agents qui travaillent sous son autorité. Les nombreux avis déposés depuis le début de la crise sanitaire témoignent des alertes récurrentes.

Le ministre s'est, certes, adressé aux proviseurs des lycées hier soir, pour annoncer qu'il accepte le passage en "demi-groupes" à ce niveau de scolarité, sous certaines conditions. Mais d'une part, ses annonces sur les épreuves du baccalauréat maintenues au mois de mars sont intenables dans ce nouveau contexte, et vont à nouveau générer du stress chez les personnels. D'autre part, quid des LP, des collèges et des écoles? Dans sa note du 26 octobre, le conseil scientifique évoquait les risques importants de diffusion du virus par les adolescents "de 12 à 18 ans", et "une transmission silencieuse du virus entre enfants" pour les écoliers la question des demi-groupes ne se pose donc pas uniquement en lycée, et cette modalité d'organisation doit pouvoir s'appliquer aussi au collège et en école.

En collège, la possibilité doit être laissée d'alléger les groupes, Ou de mettre en place des organisations pédagogiques qui permettent, sur la journée ou sur la semaine, de limiter le nombre de niveaux accueillis. Cela permettrait de résoudre le casse-tête de l'organisation de la cantine, de réduire réellement le brassage et, cela, de façon plus efficace que la sédentarisation des classes, qui ne permet jamais le fonctionnement d'une "bulle-classe" (récréations par niveaux, circulation) et réduit les capacités d'intervention de la vie scolaire (accaparée par les permanences, ne peut surveiller les classes en intercours).

La réduction de la capacité d'accueil permettait aussi d'organiser dans l'urgence et sans travaux lourds une meilleure ventilation en installant des ventilateurs près des fenêtres bascules, de réduire la densité des salles finalement identique à celle des lycées. Elle permettait de réduire la pression sur les personnels ATTEE, dont on s'aperçoit dans de nombreux collèges qu'ils ne sont pas assez nombreux pour effectuer ne serait-ce que le nettoyage quotidien.

Cela suppose aussi, comme en lycée, des adaptations de programme en vue de l'examen et notamment des épreuves terminales du DNB.

Concernant la protection des personnels vulnérables, nous remercions le Rectorat pour la communication d'un courrier informatif à l'ensemble des personnels. Nous regrettons simplement que cette communication n'ait pas été anticipée pour protéger ces personnels dès la reprise. Il est dommageable également que les personnels vivant avec des personnes vulnérables soient si peu protégées.

Quant aux chiffres sur les contaminations en milieu scolaire, nous remercions le Rectorat de Lille pour la transmission des données concernant la Covid19 dans les établissements de l'académie, depuis plusieurs semaines.

Cependant, nous sommes surpris par le dernier envoi de ces données, en date du mercredi 04/11. Nous n'avions pas reçu les données couvrant la dernière semaine de cours avant les congés d'automne (semaine du 12 au 17/10), et nous pensions qu'elles seraient intégrées à l'envoi de la rentrée. Ce n'est pas le cas, puisque le document envoyé précise : « nous vous informons que les données saisies avant le 02/11/2020 ont été archivées », et ajoute que « la saisie est donc réinitialisée à compter du 02/11/2020 ».

Si on prend l'exemple des élèves du 2nd degré public, on se retrouve donc avec le décompte suivant : au 12 octobre, 1711 cas cumulés depuis la rentrée de septembre ; au 03 novembre... 125 cas cumulés ! Certes, le document précise que « l'accès [aux données saisies avant le 02/11] sera disponible sous peu par une entrée "historique" », mais cette « rupture de série » est très étonnante. D'une part, elle fait disparaître, pour l'instant, les données concernant une semaine sans doute cruciale, puisque correspondant à une accélération brutale des contaminations dans la population générale. D'autre part, elle empêche de réaliser un suivi de la situation depuis la rentrée. Enfin, elle intervient au moment de la rentrée de la Toussaint, alors que cette rentrée s'effectue dans un contexte de très fortes inquiétudes des personnels quant à leurs conditions de sécurité dans leur établissement.

On voudrait donner l'impression qu'il y a « des choses à cacher », on ne s'y prendrait pas autrement... Comme nous n'imaginons pas qu'il s'agisse, pour le rectorat, de « cacher » des données qui pourraient être « gênantes » dans ce contexte, nous souhaiterions que les données de la dernière semaine avant les vacances soient diffusées le plus rapidement possible, et que la suite des envois réintègre très rapidement l'ensemble des chiffres cumulés depuis septembre.